BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 489	1 489				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	371 102	165 782	205 320	217 521	-12 201	-5.61
	Installations techniques Matériel et outillage	22 751	17 146	5 605	7 779	-2 174	-27.95
	Autres immobilisations corporelles	21 652	4 488	17 165	1 849	15 316	828.52
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 684		2 684	2 561	123	4.79
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total I	419 678	188 905	230 774	229 710	1 064	0.46
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				374	-374	-100.00
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	6 213		6 213	5 280	933	17.67
	Autres créances	36 912		36 912	32 589	4 324	13.27
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	82 075		82 075	99 735	-17 660	-17.71
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	123		123	175	-52	-29.64
	Total III	125 325		125 325	138 154	-12 829	-9.29
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	545 003	188 905	356 098	367 864	-11 765	-3.20

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	80 049	80 049		
		-58 320	-112 665	54 344	48.24
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	1 297	54 344	-53 047	-97.61
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées	142 265	134 432	7 833	5.83
	Droit des propriétaires				
	Total I	155 291	156 161	9 130	5.85
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	145 654	155 759	-9 105	-5.85
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 375	4 352	1 023	23.51
	Dettes fiscales et sociales	38 706	36 284	2 422	6.67
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie	72	307	-235	-76.45
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance		15 000	-15 000	-100.00
	Total IV	190 808	211 703	-20 895	-9.87
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	356 098	367 864	-11 765	-3.20

(1) Dont à plus d'un an — 190 808 — 196 703
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	198 998	220 876	-21 878	-9.91
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	120 000	120 000		
Collectes	29 566	55 891	-26 325	-47.10
Cotisations				
Autres produits	1 200	1 225	-25	-2.04
	45	33	13	39.16
Total I	349 809	398 025	-48 216	-12.11
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes				
Impôts, taxes et versements assimilés	50 007	68 925	-18 918	-27.45
Salaires et traitements	5 766	5 012	755	15.06
Charges sociales	216 168	197 772	18 396	9.30
	63 699	57 476	6 223	10.83
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	16 293	14 855	1 438	9.68
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	76	34	42	121.43
Total II	352 009	344 074	7 935	2.31
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-2 200	53 951	-56 150	-104.08
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	437	182	256	140.67
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	437	182	256	140.67
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	6 046	6 403	-357	-5.57
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	6 046	6 403	-357	-5.57
2. Résultat financier (V-VI)	-5 609	-6 221	613	9.85
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-7 808	47 729	-55 538	-116.36
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	323	357	-34	-9.49
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 799	7 092	1 707	24.07
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	9 122	7 449	1 673	22.46
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		827	-827	-100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII		827	-827	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	9 122	6 622	2 500	37.76
Impôts sur les bénéfices (IX)	17	7	10	142.86
Total des produits (I+III+V+VII)	359 369	405 656	-46 287	-11.41
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	358 072	351 311	6 761	1.92
Solde intermédiaire	1 297	54 344	-53 047	-97.61
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	1 297	54 344	-53 047	-97.61

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 356 098.36 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 349 809.23 Euros et dégageant un excédent de 1 296.98 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Il a également été fait application des dispositions particulières du règlement n°99-01 du Comité de la règlementation comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels : 1 à 3 ans
- Constructions : 30 ans
- Matériels : 5 à 25 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

non décomposables à l'origine.
Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SUBVENTIONS

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits dès que leur octroi devient certain.
Les subventions d'investissement sont enregistrées au bilan de l'association dès que leur acquisition est certaine. Elles sont ensuite rapportées au compte de résultat pendant la durée d'amortissement des immobilisations acquises ou créées au moyen de cette subvention.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL			
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			
Terrains	1 489		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	371 383		
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			
Installations générales agencements aménagements divers	22 751		
Matériel de transport	3 880		17 234
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			
Emballages récupérables et divers	538		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	398 552		17 234
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	2 561		123
Prêts, autres immobilisations financières			
TOTAL	2 561		123
TOTAL GENERAL	402 603		17 357

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL				
Terrains			1 489	1 489
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui		281	371 102	371 102
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers			22 751	22 751
Matériel de transport			21 114	21 114
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				
Emballages récupérables et divers			538	538
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		281	415 505	415 505
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			2 684	2 684
Prêts, autres immobilisations financières				
TOTAL			2 684	2 684
TOTAL GENERAL		281	419 678	419 678

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL				
Terrains	1 489			1 489
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	153 862	12 201	281	165 782
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	14 972	2 174		17 146
Installations générales agencements aménagements divers	2 032	1 918		3 950
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	538			538
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	171 404	16 293	281	187 416
TOTAL GENERAL	172 893	16 293	281	188 905

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	12 201				
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus	2 174				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 918				
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	16 293				
TOTAL GENERAL	16 293				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisons et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves :					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves d'investissement					
Réserves de compensation					
Réserves de trésorerie					
Réserves réglementées					
Autres réserves	80 049				80 049
Report à nouveau	-112 665	54 344		-0	-58 320
RESULTAT DE L'EXERCICE	54 344	-54 344	1 297	0	1 297
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement	134 432		15 632	8 799	142 265
Provisions réglementées					
Réserve de trésorerie					
Amortissement dérogatoire					
Différence / réalisation éléments d'actifs					
Autres provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
TOTAL I	156 161		17 929	8 799	165 291

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	6 213	6 213	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	36 912	36 912	
	123	123	
TOTAL	43 249	43 249	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	33	33		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	146 622	146 622		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 375	5 375		
Personnel et comptes rattachés	17 340	17 340		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 209	17 209		
Impôts sur les bénéfices	17	17		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	4 140	4 140		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	72	72		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	190 808	190 808		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 103			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	36 201
Disponibilités	
Total	36 201

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	33
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	4 185
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 311
Autres dettes	
Total	26 529

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	
Charges financières	123
Charges exceptionnelles	
Total	123

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	
Ouvriers	8
Total	8

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Engagements en matière de pensions		
Autres engagements donnés :		
Engagement de retraite		60 110
Intérêts sur emprunts	21 131	
	38 979	
Total (1)		60 110
(1) Dont concernant les dirigeants		
(1) Dont concernant les filiales		
(1) dont concernant les participations		
(1) Dont concernant les autres entreprises liées		
Dont engagements assortis de sûretés réelles		

Engagements reçus

Sandrine ROUAUD-THERON
Commissaire aux comptes
5 rue François Cevert
33700 MERIGNAC

Association Les Petits Petons
12 rue Ferdinand Antoune
33600 PESSAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

A l'assemblée générale de I 'association Les Petits Petons,

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les Petits Petons relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints aux présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l' association à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1 er janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et principes comptables : L'annexe en page 5 expose les règles et méthodes comptables retenues.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes et des informations fournies dans les notes de l ' annexe.

Je me suis assurée de leur correcte application en rapprochant notamment les subventions comptabilisées au titre de l'exercice des notifications d'attribution par les financeurs.

Procédures comptables : mon appréciation est également fondée sur l'existence de procédures comptables adaptées dont j'ai vérifié par sondages la correcte application.

Conclusion : Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VÉRIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion (rapport moral et financier) du Président et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

V - RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI - RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVE A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et

non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à, Mérignac le 12 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes

Sandrine ROUAUD-THERON

